



Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le 16 DEC. 2022

ID : 085-200061265-20221206-2022\_9\_08-DE

République Française

Département  
de la Vendée

Canton de  
SAINT HILAIRE DE  
RIEZ

Centre Intercommunal  
d'Actions Sociales

"PAYS DE SAINT  
GILLES CROIX DE  
VIE"

Siège :  
4 rue du Soleil Levant  
CS 63669  
85806 Saint Gilles Croix  
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil  
d'administration : 29

Membres en exercice :  
29

Membres présents : 20

DELIBERATION  
DL CIAS 2022-9-08

Certifié exécutoire par le  
Président compte tenu de :  
- la transmission en Sous-  
Préfecture le : 13 DEC. 2022  
- la publication le :

16 DEC. 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du  
"Pays de Saint Gilles Croix de Vie"

Séance du 6 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 30 novembre 2022, s'est réuni à 18h à la salle 1 du Siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à Givrand, sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean SOYER.

**Conseillers présents** : Nicole ARCHAMBAUD, Roselyne ARCHAMBAUD, Béatrice BESSONNET, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Raphaël CHAUSSIN, François COURTIN, Céline DELOMME, Isabelle DURANTEAU, Thierry FAVREAU, Catherine GALAND, Marie Renée GAZEAU, Muriel HABERT, Dominique MALARY, Françoise NINEUIL, Sabrina PROUTEAU, Denise RENAUD, Philippe ROUSSEAU, Dominique SIONNEAU, Jean SOYER, Jean-Michel VINTENAT.

**Conseillers absents et excusés** : Maryse AUGUIN, Christine BERNARD, Mylène BLANCHARD, François BLANCHET, Guillaume BOSSARD, André COQUELIN, Nelly HERROU, Nadine LECART, Jocelyne SERVADEI.

**Pouvoirs** : Maryse AUGUIN à Sabrina PROUTEAU, Christine BERNARD à Nicole ARCHAMBAUD, Mylène BLANCHARD à François COURTIN, François BLANCHET à Jean SOYER, Nelly HERROU à Philippe ROUSSEAU, Nadine LECART à Muriel HABERT.

Nicole ARCHAMBAUD est désignée secrétaire de séance.

**Budget Annexe EHPAD La Chaize Giraud – Décision  
Modificative n°1**

Centre Intercommunal d'Actions Sociales  
ZAE du Soleil Levant  
CS 63669 - Givrand  
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55  
Courriel cias@payssaintgilles.fr

Les membres du Conseil d'Administration sont informés qu'afin d'exécuter les décisions prises depuis le vote du budget, il est nécessaire d'adopter une décision modificative n°1 pour le budget annexe EHPAD LA CHAIZE GIRAUD et n°2 pour le budget annexe CHT.

Celle-ci est présentée dans le tableau ci-après :

#### □ BUDGET ANNEXE EHPAD LA CHAIZE GIRAUD

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Fonction	Montant Budget 2022	Montant DM	Commentaires
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>		<b>44 000,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	
66111 - Intérêts des emprunts	611	44 000,00 €	3 500,00 €	Taux du livret A passé de 0,5% au 1er février et à 2% au 1er août 2022
<b>TOTAL</b>			<b>3 500,00 €</b>	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Fonction	Montant Budget 2022	Montant DM	Commentaires
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>150 700,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	
752 - Revenus des immeubles	611	150 700,00 €	3 500,00 €	Ajustement loyer
<b>TOTAL</b>			<b>3 500,00 €</b>	

#### □ BUDGET ANNEXE CHT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Fonction	Montant Budget 2022	Montant DM	Commentaires
<b>011 - Charges à caractère général</b>		<b>5 000,00 €</b>	<b>1 600,00 €</b>	
615221 - entretien réparations des bâtiments publics	611	5 000,00 €	1 600,00 €	Ajustement des crédits sur la consommation effective
<b>TOTAL</b>			<b>1 600,00 €</b>	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Fonction	Montant Budget 2022	Montant DM	Commentaires
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>45 600,00 €</b>	<b>1 600,00 €</b>	
752 - Revenus des immeubles	611	45 600,00 €	1 600,00 €	Ajustement loyer
<b>TOTAL</b>			<b>1 600,00 €</b>	

**Le Conseil d'Administration,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1612-1,  
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,  
Vu le Budget 2022,  
Vu le rapport,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

**Article 1 : d'approuver les Décisions Modificatives n°1 au budget annexe EHPAD LA CHAIZE GIRAUD et n°2 au budget annexe CHT, telles que présentées au rapport ;**

**Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.**

**Fait et délibéré,  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,**

**Givrand, le 9 décembre 2022,  
Le Vice-Président du CIAS,**

Signé électroniquement par : Jean  
Soyer  
Date de signature : 12/12/2022  
Qualité : CIAS Pays de Saint Gilles  
Vice-Président  
**Jean SOYER**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et / ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*